

Compte –Rendu de la réunion du Conseil de quartier Centre (CDQ)

Place Hérisson, Permanence quartier Centre, mardi 19 septembre 2017,
18h30

Membres du bureau CDQ présents : Danielle Brun, Didier Chapuy, Michèle Ferlet, Marcel Barlam, Michèle Gil, Marina Pais, Michel Simoni, Sylvie Pommery

Elu présent: Maurice Bidouilh, Adjoint au Maire délégué au quartier centre, président du Conseil de quartier centre.

Service Démocratie de proximité : Karima Fedan mani, référente du quartier Centre

Absent excusé : Gérard Meilleurat

Ordre du jour :

- Informations municipales
- Préparation de la réunion ouverte aux habitants du mercredi 11 octobre : flyers, préparation bilan
- Renouvellement : assemblée générale électorale mardi 7 novembre 18h30, auditorium Mairie
- Question diverses

1. Informations municipales

Départ de M.le Maire

Comme l'a expliqué M.le Maire dans sa lettre aux blagnacais, la candidature de Joseph Carles pour lui succéder et actuellement 1er adjoint au Maire sera soumise au vote du Conseil Municipal le jeudi 5 octobre à 18h30.

Colonnes enterrées

Les nuisances olfactives et sonores nocturnes liées à l'utilisation des colonnes enterrées sont toujours d'actualité.

Sont concernées particulièrement les colonnes situées au niveau du parvis de l'église, du square des écoles et du parking Saint Exupère. Les riverains ont sollicité l'intervention de la Mairie durant tout l'été.

Les élus de la ville ont pris en charge la problématique. Un rappel à l'ordre a été effectué auprès des restaurateurs fin juillet avec une vigilance accrue des patrouilles de la police municipale sur site.

Le cdq Centre propose de sensibiliser les restaurateurs à une collecte du bio déchet organisée par des associations comme cela se fait sur Toulouse.

✓ Moustiques : actualité de l'été

Leur prolifération, notamment avec l'apparition du moustique tigre sur l'agglomération toulousaine, est une véritable problématique à laquelle il est difficile de trouver une solution radicale.

Le réchauffement climatique participe à cette prolifération et les moustiques s'adaptent de plus en plus au traitement.

Comme la plupart des autres collectivités, la Ville de Blagnac procède chaque année, à une campagne de démoustication du domaine public.

La démoustication ne peut intervenir qu'au stade larvaire de l'insecte, dans les points d'eaux stagnantes, au moyen d'un larvicide le plus sélectif possible. En outre, c'est à ce stade que le moustique occupe un espace géographique minimum et qu'il est le plus facilement localisable.

Le traitement préalable aveugle et systématique de tous les points d'eau du territoire de la commune n'est pas envisageable, la Ville ne peut pas intervenir sur le domaine privé. Ces traitements sont donc effectués dans les zones identifiées et au regard des conditions météorologiques. La démoustication cette année a été suivie d'un épisode caniculaire sur 15 jours au mois de juin dernier ce qui a réduit considérablement son efficacité. La démoustication sera programmée plus tôt pour l'année prochaine.

Toutefois, chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants, participe à la lutte contre la prolifération des moustiques.

En particulier, il est très important de supprimer les eaux stagnantes qui permettent leur reproduction autour de son domicile : enlever les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable, changer l'eau des vases plusieurs fois par semaine, vérifier le bon écoulement des gouttières, mettre à l'abri de la pluie ou supprimer tout objet pouvant se remplir d'eau, etc.

2. Préparation réunion ouverte aux habitants du mercredi 11 octobre

La réunion se tiendra à 20h à l'auditorium de l'Hôtel de ville

Un powerpoint sera diffusé.

Les membres du cdq distribueront 2500 flyers pour communiquer sur ce rdv avec les habitants.

Le flyer : le cdq Centre regrette le choix du support choisi sans concertation pour communiquer sur ce rdv.

Ordre du jour :

1. Bilan 2014/2017 des actions du conseil de quartier en présence de Maurice Bidouilh, l'adjoint de quartier.
2. Parole aux habitants

Renouvellement des membres du conseil de quartier

Le renouvellement des membres du conseil est programmé le mardi 7 novembre à 18h30 à l'auditorium de l'Hôtel de ville. L'assemblée générale électorale est ouverte à tous les habitants du quartier.

Les candidatures sont possibles jusqu'au soir même de l'assemblée électorale, soit le 7 novembre pour le cdq Centre. Tous les détails sur <http://www.mairie-blagnac.fr/conseils-quartiers.html>

Les membres sortants du cdq Centre qui souhaitent renouveler leur engagement au sein du cdq sont :

1. Gérard Meilleurat
2. Michel Simoni
3. Marcel Barlam
4. Michèle Gil
5. Michèle Ferlet sur le collège associatif

3. Questions diverses

Retour sur le Forum des associations du 10 septembre dernier

Malgré la bonne fréquentation des blagnacais à ce rdv annuel, le cdq Centre regrette le manque de visibilité accordé par la ville à ses instances participatives.

Le stand dédié au Cdqs était dissocié du service Démocratie de Proximité, réduit à 1 table et 2 chaises, installé derrière le stand du BSCR et manquait de communication visuelle.

Les membres du Cdq avaient émis le souhait, relayé entre autres par la voie de leur Présidente Déléguée, d'être positionnés à l'entrée du forum des associations comme ce qui se faisait auparavant et regrettent que leur avis n'ait pas été retenu.

Marché de Noël

Le Marché de Noël organisé par la ville se tiendra sur 5 jours cette année soit du 29 novembre au 3 décembre 2017.

Sylvie Pommery, représentante des commerçants au sein du cdq, regrette que la Mairie ait choisi cette année pour allonger la durée du marché de Noël dans le contexte des travaux de la place des Arts et des problèmes de stationnement et de circulation que cela implique.

Noël du quartier

La date du samedi 16 décembre est retenue par les membres pour l'animation de Noël.

L'animation se déroulera comme l'année dernière sur le parvis de l'église de 15h à 17h30.

Propreté

Les membres du Cdq constatent une recrudescence de déchets et de déjections canines dans le quartier.

Circulation chemin des Sœurs

Michèle Ferlet souhaite que la rue soit mise en sens unique et demande une concertation à ce sujet.

Rue du 11 Novembre 1918

Les travaux de requalification de la rue sont prévus pour la fin de l'année.

Fin de la séance à 20h45.